

Communiqué de presse

Centre Perex 4.0

1^{ère} étape pour une gestion « high-tech » des infrastructures wallonnes routières et fluviales

23-02-2017

A l'initiative de Maxime PREVOT, Ministre des Travaux publics, de la Sécurité routière et des Voies navigables, et de la SOFICO, la Wallonie sera à l'avenir dotée d'un centre PEREX 4.0. Grâce aux nouvelles technologies, ce sont les équipements, les outils, les locaux, ... qui vont notamment être upgradés pour passer à l'ère du numérique pour une gestion « high-tech » des infrastructures wallonnes routières et fluviales.



Une grande étape vient d'être franchie : l'attribution de deux marchés importants pour sa concrétisation, à savoir : le marché de conception, de construction et de maintenance du bâtiment ainsi que celui de son analyse fonctionnelle.

En mai 2016, à l'initiative de Maxime PREVOT, le Gouvernement wallon a validé le projet de modernisation du centre PEREX.

Situé au cœur du réseau autoroutier près de Namur, dans l'échangeur de Dausoulx, le centre PEREX assure actuellement la gestion et la surveillance du trafic sur les autoroutes et les principales routes wallonnes, ainsi que d'une partie du fonctionnement des équipements électromécaniques et de télécommunication. La plupart des équipements, logiciels, bases de données, applications, ... du centre PEREX ont été mis en place lors de son inauguration en 1999. Il est apparu clairement, plus de quinze ans plus tard, qu'ils ne répondent plus aux standards informatiques contemporains, ce qui a des répercussions sur la gestion du trafic et la mobilité. Malgré quelques actualisations, le système reste difficilement évolutif et a atteint ses limites.

En plus de **moderniser complètement les équipements du centre et ceux implantés sur le réseau routier**, le Ministre Maxime PREVOT a décidé, avec la SOFICO, de créer un centre similaire à celui des routes pour **assurer le contrôle et la surveillance de l'état du réseau fluvial et de ses ouvrages d'art hydrauliques** (écluses, barrages, ascenseurs, ...). Ce nouveau centre névralgique fluvial fera partie intégrante du futur centre PEREX 4.0 à Dausoulx. Les équipements informatiques et électromécaniques seront donc en partie mutualisés.

I. Le centre PEREX 4.0 : un centre à la pointe de la technologie

L'objectif de ce nouveau centre consiste à **développer de façon moderne et efficace un concept de « réseaux intelligents »** permettant de gérer les infrastructures (auto)routières et fluviales en temps réel, avec comme priorités l'amélioration de la sécurité et de la mobilité, ainsi que l'information des usagers.

Le centre PEREX deviendra donc **un véritable centre de gestion 4.0** : il sera agrandi, rénové et « *upgradé* » en profondeur, au niveau des fonctionnalités et notamment au travers des nouveaux équipements, logiciels et applications.

Le nouveau complexe permettra d'accueillir dans les meilleures conditions les services suivants :

- la Direction générale des Routes du Service Public de Wallonie,
- la Police domaniale ;
- la Direction générale des Voies hydrauliques du Service Public de Wallonie ;
- la Police fédérale de la Route, dont la création d'un centre de traitement unique et centralisé des constats d'infractions routières (vitesses, ...) ;
- l'Agence wallonne de la Sécurité Routière (AWSR) ;
- une nouvelle salle de gestion des trafics qui regroupera l'ensemble de ces services et qui comprendra un poste de contrôle opérationnel en cas de crise.

Il sera également équipé d'**un nouveau parc informatique centralisé**, dont les outils permettront de mieux gérer, contrôler et sécuriser les réseaux (auto)routier et fluvial en temps réel ainsi que de mieux surveiller l'état des équipements et de vérifier automatiquement leur fonctionnement pour les maintenir à un niveau de qualité constant. Un back-up complet des données sera, entre autres, prévu en collaboration avec les services de la Direction générale Transversale du Budget, de la Logistique et des Technologies de l'Information et de la Communication du Service public de Wallonie.

En marge de cette nouvelle gestion dynamique, il sera aussi procédé à une première étape de **rénovation importante des équipements présents sur les réseaux** dont notamment :

- une modernisation du parc d'équipements dynamiques, nouveaux panneaux à messages variables permettant de mieux communiquer auprès des usagers ;
- le placement de signalisation dynamique d'affectation de voie en cas de fermeture d'une bande de circulation pour sécuriser le réseau lors d'un incident, des travaux, ... (exemple : dans la liaison E25-E40 actuellement) ;
- l'installation de caméras de contrôle supplémentaires ;
- le remplacement des stations météorologiques obsolètes ;
- la mise en place d'un système centralisé de gestion des temps d'attente aux écluses pour les bateaux ;
- la gestion centralisée des ouvrages d'art hydrauliques de régulation ;
- la télégestion des barrages et réservoirs ;
- la centralisation des mesures hydrologiques.

Concrètement, **les nouveaux équipements électromécaniques, télématiques et informatiques** permettront d'atteindre de nouveaux objectifs ambitieux :

- la possibilité d'agir en temps réel sur le trafic ou sur un évènement majeur ;
- une meilleure remontée de l'information liée au trafic ;
- une plus large diffusion de l'information vers l'externe (opérateurs de terrain et usagers) ;
- un accroissement de la rapidité de communication notamment via le réseau de fibres optiques ;
- la multiplication des points de contrôle (caméras) ;
- la création d'un poste de contrôle opérationnel pour tout évènement lié à l'urgence sur les réseaux et pour la gestion des pré-alertes et alertes hivernales ;
- la gestion des informations provenant des caméras de type « A.N.P.R. », installées par la Police fédérale en collaboration avec la Wallonie. Leur objectif consiste à scanner les plaques d'immatriculation et à les relier à un fichier informatique centralisé.

II. Attribution des premiers marchés

La première étape dans la construction de ce nouveau complexe vient d'être franchie. La SOFICO vient en effet d'attribuer deux marchés pour la concrétisation du centre PEREX 4.0 :

- le marché de conception, de construction et de maintenance du bâtiment ;
- le marché de son analyse fonctionnelle et des équipements présents et à placer sur les réseaux à l'avenir.

a) Attribution du marché de conception, de construction et de maintenance

Ce marché, ayant fait l'objet d'un appel d'offre européen, porte sur :

- la construction du nouveau bâtiment ;
- le reconditionnement du bâtiment PEREX actuel, y compris les liaisons avec la nouvelle infrastructure ;
- l'aménagement des abords immédiats et des parkings ;
- la maintenance du bâtiment pour une durée de 5 ans.

Les offres ont été évaluées selon : le coût du projet remis, la qualité du parti d'aménagement, le délai d'exécution, ainsi que les performances énergétiques en vue d'une meilleure prise en compte du développement durable.

Après analyse, le Conseil d'Administration de la SOFICO a décidé d'attribuer le marché à l'association momentanée regroupant l'Atelier de l'Arbre d'Or et Altiplan, la SA Franki, le bureau d'études Greisch et la SA Imtech Belgium, pour un montant total :

- de **9.509.725 € HTVA** de travaux et d'honoraires, avec un délai de réalisation de **406 jours calendrier pour les phases d'étude et de réalisation** ;
- de **1.100.990 € HTVA** de maintenance pour 5 années.

La nouvelle structure sera composée de **5 niveaux**. Chaque plateau recouvrira une surface moyenne de 800m², ce qui représente au total de **+/- 4000 m²** pour l'extension.



Ce nouveau bâtiment sera doté d'une structure en béton armé répondant à l'Eurocode 8 (risques sismiques) et sera habillé à l'extérieur par de l'aluminium sous plusieurs déclinaisons : caissons, panneaux pleins ou déployés et les châssis.

Le traitement des façades et des volumes permettra de mettre en avant les différentes fonctions du bâtiment : en effet, chaque niveau se différenciera par son matériau de façade et par une avancée ou un alignement de son volume.

Au point de vue énergétique, le nouveau bâtiment, **passif**, bénéficiera d'une isolation thermique poussée et d'une étanchéité quasi parfaite. Il correspondra aux standards NZEB - Nearly Zero Energy Building (Bâtiment à consommation d'énergie quasi-nulle).

Par ailleurs, grâce aux **panneaux photovoltaïques** situés sur son toit et à la **récupération de la chaleur émise par les équipements du data center**, cette nouvelle aile aura une consommation particulièrement faible en énergie et pourra être qualifiée de « **zéro énergie** ».



L'ancien bâtiment bénéficiera quant à lui d'un sérieux « lifting » qui permettra d'offrir une vision globale et unifiée des bâtiments : changement des châssis actuels par des châssis aluminium du même type que l'extension, nouvelle enveloppe extérieure par le placement d'un crépi sur isolant, ... Grâce aux interventions sur son enveloppe extérieure ainsi que sur ses équipements de chauffage et de ventilation, cet ancien bâtiment correspondra aux standards énergétiques actuels des maisons unifamiliales.



Au niveau des abords extérieurs, 120 nouveaux emplacements de parkings seront aménagés et seront dotés d'équipements pour les vélos ainsi que pour les voitures électriques.



b) Attribution du marché d'analyse fonctionnelle

Ce marché, qui a fait l'objet d'un appel d'offre européen, a pour objectifs de :

- dresser le diagnostic de la situation existante ;
- réaliser l'inventaire des outils de gestion du trafic routier existant à moderniser et à compléter. Cet inventaire permettra de prioriser les installations à réaliser sur le réseau ;
- définir les outils de gestion des infrastructures hydrauliques (y compris les barrages réservoirs) du trafic fluvial et de l'hydrologie ;
- déterminer une analyse fonctionnelle du centre PEREX 4.0, de son réseau IT, de ses équipements et de l'organisation humaine ;
- réaliser des propositions d'organisation du ou des marchés de mise en œuvre des analyses fonctionnelles et des équipements : études, fournitures, développements informatiques des outils.

Après une analyse des offres sur base de leur qualité technique, de leur montant et de la présentation orale qui s'y rapportait, le Conseil d'Administration de la SOFICO a décidé d'octroyer ce marché à la société Egis Ville et Transports sas pour un montant total de **581.850 € HTVA.**

III. Timing et budget

Le dépôt du permis unique pour l'extension et la modernisation des bâtiments doit intervenir au printemps 2017 et le **début des travaux est prévu pour fin 2017**, avec **un aboutissement estimé pour fin 2018-début 2019** sous réserve des procédures administratives, techniques et météorologiques. Suivront dans un second temps l'implémentation des équipements à l'intérieur du bâtiment ainsi que ceux y étant connectés tout le long des réseaux routier et fluvial, par phases successives et en tenant compte des plans d'entretien actuel, ainsi que de la future mise en œuvre du « Plan Lumière ».

Au total, **le Ministre Maxime PREVOT a obtenu que 30 millions € soient affectés pour financer ce projet novateur** qui seront pris en charge en totalité par la SOFICO sur base d'un apport spécifique en capital provenant du fond de la sécurité routière, lui-même alimenté par la dissolution du fonds fédéral, FIA (Fonds de l'Inspection Automobile) suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat. 20 millions € pour l'agrandissement et la rénovation du centre PEREX 4.0 et 10 millions € pour la première étape de modernisation des équipements sur les réseaux.

Ces 30 millions € sont dégagés **en complément des 640 millions € du Plan Infrastructures 2016-2019, et des crédits classiques déjà dévolus, chaque année, pour l'entretien et la modernisation des réseaux**. Pour rappel, ce Plan vise à **moderniser les infrastructures routières et fluviales** en Wallonie afin d'**accroître la sécurité et la mobilité de tous les usagers, favoriser le développement socio-économique de la Région et doper la création d'emplois**. Il s'articule autour de quatre axes :

- la poursuite de la réhabilitation des autoroutes (128 millions €) ;
- la rénovation et la sécurisation des voiries régionales du réseau dit « secondaire » (347,5 millions €) ;
- le développement des « Routes de l'Emploi » pour mieux accéder notamment aux Zones d'Activités Economiques et aux infrastructures hospitalières (89,5 millions €) ;
- l'investissement dans les voies hydrauliques (75 millions €).

Pour Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics, l'attribution de ces marchés est une première étape importante pour cet ambitieux projet du centre PEREX 4.0. qui permettra à la Wallonie d'être à l'avant-garde européenne des outils de gestion des flux de transport et des données sur l'ensemble de son territoire.

Téléchargement des images de Perex 4.0 en haute résolution via ce lien :
<https://we.tl/y3m4PjGm13>

Toutes les photos utilisées doivent impérativement contenir le copyright suivant :
©ATELIER DE L'ARBRE D'OR/ALTIPLAN

Contact presse :

Audrey Jacquiez – Porte-Parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861
Héloïse Winandy – Porte-parole de la SOFICO – 0495/284.346